

Réf: Dossier 429074

Avis de constitution

SOCIETE « VITALIS SANTE COTE D'IVOIRE » en abrégé « VITALIS SANTE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE ADJAME, Lot 07, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025 , et enregistrés le 17/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VITALIS SANTE COTE D'IVOIRE »

en abrégé « VITALIS SANTE »

Objet : LA REPRESENTATION; LA PROMOTION ; LA COMMERCIALISATION DE COMPLEMENTS ALIMENTAIRES ET/OU PRODUITS COSMETIQUES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE ADJAME, Lot 07, Ilot 02

Dirigeant(s) M OUATTARA KAFANA IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03849 du 13/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49400/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

